

Activité des sections romandes de la Croix-Rouge

Autor(en): **Marval, C. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 9

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Activité des sections romandes de la Croix-Rouge	97	Circulaire de l'Alliance suisse des gardes-malades adressée au corps médical suisse	104
Menus propos sur la Journée cant. neuchât.	98	Le soleil guérisseur	105
Discours de M. Edouard Naville (fin)	99	Nouvelles de l'activité des sociétés : Alliance suisse des samaritains ; Croix-Rouge argovienne ; Moutier, samaritains	107
Notice publiée par la Société suisse pour la prévention des maladies vénériennes	102		

Activité des sections romandes de la Croix-Rouge

Lettre ouverte à la présidente de la section genevoise de la Croix-Rouge

Neuchâtel, en août 1919.

Madame la présidente,

A plusieurs reprises déjà, vous avez bien voulu me faire remarquer que *La Croix-Rouge suisse* renseigne peu, trop peu, ses lecteurs et ses lectrices sur l'activité des sections romandes de la société suisse de la Croix-Rouge. De la façon la plus gracieuse — vous ne sauriez le faire autrement, Mademoiselle — vous m'avez reproché de ne donner que de rares indications sur le travail des différents comités de nos sections, et vous m'avez exprimé le désir très légitime d'être mieux orientée sur ce qui se fait au sein de nos sociétés, car, dites-vous, la vôtre en ferait sans doute son profit.

Le reproche que vous adressez à la rédaction est parfaitement justifié; j'en sens tout le bien-fondé. Nous avons une douzaine de sections dans la Suisse ro-

mande, la société vaudoise de la Croix-Rouge a même plusieurs sous-sections, mais l'on sait peu de chose de leur activité habituelle. Est-ce à dire qu'elle soit nulle? Non, certes, nous avons de temps en temps des preuves du contraire, mais en général les divers comités ne communiquent rien de leurs faits et gestes à la rédaction de *La Croix-Rouge suisse*.

En glanant dans les grands ou les petits quotidiens, nous trouvons parfois — mais bien rarement — de quoi renseigner nos lecteurs sur le travail de telle section; au début de chaque année, nous recevons quelques « rapports annuels » dont nous donnons toujours un extrait. Je me plais à reconnaître que nous avons toujours reçu le rapport de la section genevoise, et je vous en remercie.

Vous avez remarqué par contre que notre revue mensuelle donne souvent des

renseignements sur l'activité des sociétés de samaritains, vous m'en fîtes même l'observation en déplorant qu'il n'en fut pas de même des sections de la Croix-Rouge....

Hélas, je ne puis rapporter que ce que l'on veut bien me communiquer, et les comités des Croix-Rouges romandes ne me communiquent pour ainsi dire jamais quoi que ce soit! Comme je ne puis ni ne veux inventer, — je suis certain d'avoir votre pleine approbation en cela — vous comprendrez que notre journal reste trop souvent muet sur l'activité de nos sections.

Tout dernièrement, lors de l'assemblée générale qui eut lieu à Berne, vous avez déploré publiquement ce manque d'échange d'idées, et vous avez demandé d'être davantage renseignée dorénavant. Vos paroles, que j'approuvais pleinement, n'ont trouvé que peu d'écho....

J'aimerais, par cette « lettre ouverte » que je me permets de vous adresser, demander aux sections romandes de la Croix-Rouge si, dans le but d'entrer dans votre manière de voir, elles ne feraient pas bien de nommer au sein de leurs comités —

comme le font les sociétés de samaritains — un correspondant chargé de renseigner *La Croix-Rouge suisse* sur ce qui se passe d'intéressant dans la section à laquelle ce correspondant (ou cette correspondante) appartient. Nous pourrions apprendre ainsi bien des choses utiles; du choc des idées jaillit la lumière; et telle manifestation organisée à Porrentruy, à Vevey ou à La Chaux-de-Fonds, pourrait trouver — si elle était connue — son application à Payerne, à Neuchâtel, à Sion, ou ailleurs.

Le but de ces lignes est donc de trouver des collaborateurs pour le journal de *La Croix-Rouge suisse* et d'en appeler à l'esprit de solidarité qui doit animer nos sections romandes.

A vous, Madame, je désire adresser mes remerciements d'avoir bien voulu provoquer la demande que je viens de formuler, en y joignant l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Le sous-secrétaire romand de la
Croix-Rouge suisse:
D^r C. de MARVAL.

Menus propos sur la Journée cantonale des samaritains neuchâtelois à Cernier le 6 juillet 1919

— Alors tu y étais à cette Journée cantonale? Ça a marché?

— Sûr que ça a marché; nous étions plus de trois mille.

— Plus de trois mille? Tu n'es pas fou?

— Pardon, excuse, je voulais dire plus de trois cents, la fourche m'a langué!

— Ben vrai! Tu y as appris un joli français!

— Pour ce qui est du français, tu aurais bien fait de venir; tu aurais entendu un sermon en trois points de M. le pas-

teur Le Quin sur le Bon Samaritain, qui t'aurait fait plaisir.

— Bon. Mais qu'avez-vous fait de bon là-bas?

— Ce qu'on a fait? Eh bien, des attelles, des pansements, des brancards et des arrangements de chars; il y a un groupe qui a aménagé un fourgon de tramways pour le transport des blessés; puis on a organisé une chaîne de brancardiers,.... j'étais content de ne pas en être.

— Parce que?....